

JOURNAL DE MOUETTES



Nous voici entrés dans l'agglomération
«Evreux Porte de Normandie»
qui se compose de 74 communes
111 787 habitants
depuis le 1^{er} JANVIER 2018



RAPPEL

Vous avez autorisation de faire
des feux de plein air du
1^{er} décembre au 28 février.

RAPPEL

Qu'il est interdit de faire du
bruit la nuit.

RAPPEL

Il est essentiel de trier ses déchets
afin de réduire le coût du tri.
Suite au changement d'agglomération nous pouvons
toujours fréquenter la déchetterie
d'Ivry la Bataille

RAPPEL

Des bulles à verres sont à la disposition des
habitants uniquement pour les bouteilles et
bocaux en verres (Sans les couvercles en fer).
Merci de déposer vos verres dans les contai-
ners et non aux pieds des bulles.

RAPPEL

Les haies vives, les arbres ou les arbustes,
ou toute autre végétation plantés en bor-
dure de voie publique doivent être à
l'aplomb en limite du domaine public et
ne doivent pas toucher de conducteurs
aériens tel que lignes électriques, télépho-
nique ou éclairage public.

RAPPEL

Nos associations ont besoin
de bénévoles et adhérents pour
maintenir les manifestations et en
proposer d'autres.

SOMMAIRE

| | | | |
|------------------------------------|---------|--------------------------|----------|
| LES VOËUX DU MAIRE | 3 | BAL RENAISSANCE | 17 |
| NUMÉROS UTILES | 7 | CIRQUE | 14-15 |
| ÉTAT CIVIL | 5 | A.R.M.A. | 23 |
| LES AMIS DE L'ÉCOLE | 18 | ANCIEN COMBATTANTS | 20-21-22 |
| RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | 6 à 23 | LES YEUX OUVERTS | 24 |
| NOËL 2018 | 26 à 27 | SOCIÉTÉ DE CHASSE | 25 |

Bulletin Municipal Janvier 2019 n° 47

Nous remercions les annonceurs qui nous ont fait confiance, ainsi que les personnes qui ont contribué
par leurs infos ou photos à la réalisation de ce bulletin.

Directeur de la publication J. Claude ALLANO
Comité de rédaction: Martine DUPONT, Daisy O'GRADY

LE MOT DU MAIRE

Nous voici à l'aube de cette nouvelle année et je voudrais profiter de ce moment pour vous adresser mes vœux les plus sincères de joie de bonheur et de prospérité.

En ce qui concerne les travaux, des projets ont démarrés en 2018 et se poursuivront en 2019.

Une grosse opération rue de la Bonne Mare. Nous avons enfin été retenu par le S.I.E.G.E (syndicat intercommunal électricité et gaz de l'Eure). L'effacement des réseaux électriques et téléphonique, la conduite d'eau sera changée, des travaux d'assainissement en traverse d'une partie de la route seront réalisés (tapis et bordures) avec le concours du Département de l'Eure.

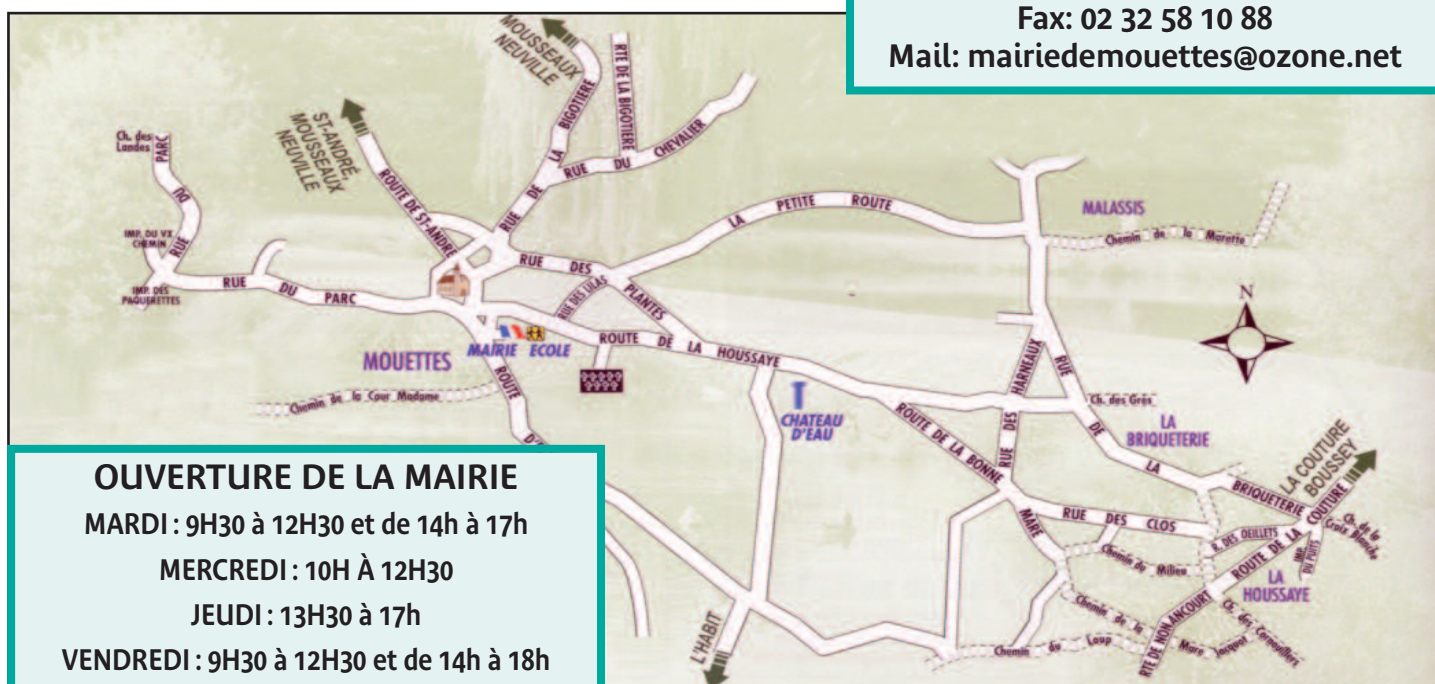
Pour l'école, après plus de 15 ans de fonctionnement, des frais de rénovation et d'entretien ont été réalisé ; la porte d'entrée de l'école, deux réfrigérateurs et un chauffe-eau pour la cantine. Pour 2019 les deux derniers vidéoprojecteurs seront installés, la porte de la cantine sera changée et les stores des quatre classes seront remplacés.

Je tenais à remercier les conseillers municipaux pour le travail accompli et les associations, en particulier les Amis de l'École pour leur dévouement.

Je conclus en remerciant tous les annonceurs et nous vous souhaitons, le Conseil Municipal et moi-même une bonne année 2019.

Le Maire, J-C ALLANO

Tél. 02 32 37 38 16
Fax: 02 32 58 10 88
Mail: mairiedemouettes@ozone.net



OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI : 9H30 à 12H30 et de 14h à 17h

MERCREDI : 10H À 12H30

JEUDI : 13H30 à 17h

VENDREDI : 9H30 à 12H30 et de 14h à 18h



**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
AMÉNAGEMENTS URBAINS
VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS**

GROUPE PIGEON Agence de Saussay
La Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY
Tél : 02.37.51.40.11 - Mail : saussay@groupe-pigeon.com

APPELS D'URGENCE :
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
SAMU : 15
 Besoin d'un médecin l'orsque
 les cabinets médicaux sont fermés
 appelez le : **02 32 33 32 32**

**Ramassage
des encombrants**
LE VENDREDI 11 JANVIER 2019
 (sortir les encombrants la veille)




GLOBAL SERVICES ROBOTIC
Le jardin de demain

**VENTE - LOCATION - REPARATION
MATERIEL DE MOTOCULTURE**
EXPERT DE ROBOTS DE TONTE

30 route d'Ezy
27530 CROTH
Tél : 02 37 50 16 99

Email: c.cousin@gsrobotic.com
www.gsrobotic.com

TIGRA KAGE ECHO

L'OREAL INSTITUT KERASTASE
PROFESSIONNEL PARIS

Pi Hair de Lune
coiffure mixte

46 rue Chanoine Boulogne
Saint André de l'Eure

02 32 60 34 07



DEPUIS 1903

FNAIM


AGENCE D'IVRY

Bertrand BOUCHERY

71, rue Henri IV
27540 IVRY LA BATAILLE

Tél. 02.32.26.06.17 - Fax 02.32.36.35.91

E-mail : agence.ivry.bouchery@free.fr
Site : www.immobilier-agence-ivry.fr



Solidarité et protection de notre planète

L'école de Demain désire apporter son soutien à 2 associations ayant une démarche qui utilisent deux valeurs fondatrices :

« éco-citoyenne » pour notre planète.
 « solidaire » pour les personnes qui en ont besoin.

Voici le nom de ces 2 associations :

AFM-Téléthon : Recherche de traitements innovants pour les maladies rares.

Bouchons 276 : Soutien à la cause du handicap par l'aide au financement de fauteuils roulants, de chiens pour non voyant, etc...

Pour les soutenir, il suffit d'apporter à l'école (tel : 02 32 37 24 61) des piles usagées, des téléphones portables que vous n'utilisez plus et des bouchons en plastique (d'eau, de soda, de produit de toilette, de produit d'entretien, couvercle de chocolat en poudre, de pâte à tartiner, etc...)

0270391d@ac-rouen.fr

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2018

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants dans notre village



NAISSANCES

| | | | |
|-----------------------|--------------|----------------------|-----------------|
| Rebecca Winona Kelly | TAN | Le 22 avril 2018 | Mantes-la-Jolie |
| Nahel | LOKANATHA | Le 8 mai 2018 | Evreux |
| Amaury Luc David | CHAUDELET | Le 6 juillet 2018 | Dreux |
| Naël Samuel Alexandre | MORICE | Le 10 juillet 2018 | Evreux |
| Arthur Daniel Aloyse | ROSSIGNOL | Le 15 juillet 2018 | Evreux |
| Mélia | ANTON CHERON | Le 17 juillet 2018 | Evreux |
| Noa Eric Didier | HAMARD | Le 24 septembre 2018 | Evreux |

DÉCÈS

| | | |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------------|
| Norbert Charles Lucien BLONDEAU | Le 18 avril 2018 | à Dreux |
| Joséphine TAFANI épouse LAMBERT | Le 20 avril 2018 | à Paris 10ème arr. |
| Loïc Pierre Félicien CALLOT | Le 16 mai 2018 | à Vernon |
| Dominique BOURDEAU épouse HOCQUIGNY | Le 23 octobre 2018 | à St Sébastien de Morsent |
| Gilbert BLONDEAU | Le 28 novembre 2018 | à Mouettes |



MARIAGES

| | |
|---|------------------|
| Cyril VAZQUEZ et Sonia RODRIGUES JANUARIO | Le 28 avril 2018 |
| Fabien Cyril MARGUERITE et Bérangère Louisiane BEAUJARD | Le 28 avril 2018 |
| Bruno Marcel James VAN THEEMSCHE et Nathalie TURCO | Le 12 mai 2018 |

Malgré notre sortie de l'aglo de Dreux nous pouvons toujours nous rendre à la DECHETTERIE D'IVRY

Horaires :

| Horaires | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|--------------|-----------|-------------------------|-----------------------|----------|-----------------------|-------------------------|
| ÉTÉ | 14h/17h45 | 9h/11h45 14h/17h45 | 9h/11h45 14h/17h45 | 9h/11h45 | 9h/11h45 14h/17h45 | 9h/12h15 13h30/17h45 |
| HIVER | Fermée | 9h/11h 45 14h/16h 45 | 9h/11h45 14h/16h45 | 9h/11h45 | 14h/16h45 | 9h/11h45 14h/16h45 |

Fermée le dimanche et jours fériés Été : du 15 mars au 14 novembre Hiver : du 15 novembre au 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2018

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2018

1) POURSUITE DE LA REVISION DE LA CARTE COMMUNALE PAR L'EPN

La procédure de révision de la carte communale de Mouettes se situe actuellement au stade où le rapport du commissaire enquêteur a été remis après l'enquête publique qui a eu lieu du 27 octobre 2017 au 28 novembre 2018. La commune a rejoint la communauté d'agglomération Évreux Portes de Normandie au 01/01/2018.

Et la compétence en matière d'« élaboration ou de révision de carte communale » est transférée à la Communauté d'Agglomération Évreux Portes de Normandie à compter du 1er janvier 2018.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de :

Donner son accord pour la poursuite et l'achèvement de la procédure de révision de la carte communale de Mouettes par la Communauté d'Agglomération Évreux Portes de Normandie.

Autoriser, M. le Maire de Mouettes à engager toute démarche et à signer tout document dans ce sens.

2) PERSONNEL : TABLEAU DES EMPLOIS

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois suivant :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1er janvier 2018.

| CADRES OU EMPLOIS | CATEGORIE | EFFECTIF | DURÉE HEBDO DE SERVICE |
|--|-----------|----------|------------------------|
| FILIERE ADMINISTRATIVE Adjoint administratif 1 ^{ère} classe | C | 1 | 20h |
| FILIERE TECHNIQUE Adjoint technique 1 ^{ère} classe | C | 1 | 30h30 |
| Adjoint technique 1 ^{ère} classe | C | 1 | 28h |
| Adjoint technique 1 ^{ère} classe | C | 1 | 22h |
| FILIERE SOCIALE ATSEM | C | 1 | 32h |

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de Mouettes.

3) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- EPN Bus 56 : le bus 56, aide à l'accompagnement dans l'emploi, sera sur la commune le 13 février.

- Un chien mordeur divague sur la chaussée, rue du Parc, le nécessaire va être fait pour demander une évaluation comportementale au propriétaire du chien.

-Une subvention exceptionnelle pour aider un étudiant sur son projet professionnel à l'étranger : après discussion, l'assemblée décide d'allouer une subvention de 300 €. La somme sera inscrite au budget.

- Exposé des problèmes de circulation sur le nouveau parking de l'école, surtout l'accès non officiel route de la Houssaye.

- Un nid de frelon est perché en haut d'un arbre dans une propriété privé rue du Parc. Mais après les premiers gels sérieux d'hiver (y compris dans la journée), quand les feuilles sont tombées, il est inutile de le détruire, sauf pour le confort visuel. En effet le nid est inactif, la colonie a péri par le froid et les femelles fécondées (plusieurs centaines) ont quitté le nid pour hiberner, elles n'y reviendront pas ! »

- une demande d'installation pour un distributeur de pain sur la commune. M. Le Maire répond qu'un contact sera pris avec l'entreprise de Bois le Roi.

- Les cartes cadeaux seront offertes au plus de 65 ans n'ayant pas participé au « Repas des Aînés ».

S'ENTRAIDER...

La période hivernale, notamment sous la neige, est souvent l'occasion de renouer avec le voisinage.

Signalez ou aidez ceux qui sont isolés, qui ont des difficultés à se déplacer ou qui ne peuvent plus balayer leur entrée.

RENSEIGNEMENTS UTILES

| ADMINISTRATIONS | | URGENCES | |
|--------------------------------------|----------------------------------|---|----------------|
| | | HOPITAL d'EVREUX | 02 32 33 80 00 |
| CENTRE DES IMPOTS (Evreux) | 02 32 23 31 00 | HOPITAL de DREUX | 02 37 51 52 53 |
| LA POSTE (St André) | 02 32 32 92 13 02 32 31 42 91 | CENTRE ANTIPOISON (Rouen) | 02 35 88 44 00 |
| CONSEIL DÉPARTEMENTAL (Evreux) | 02 32 31 50 50 | SIDA INFO SERVICES (n° vert gratuit) | 08 00 84 08 00 |
| CONSEIL REGIONAL (Rouen) | 02 35 52 56 00 | DROGUES INFO (n° vert gratuit) | 08 00 23 13 13 |
| ALLO SERVICE PUBLIC | 39 39 | SOS ALCOOL (Evreux) | 02 32 33 57 88 |
| IMPOTS SERVICES | 08 20 32 42 52 | SOS AMITIE (Rouen) | 02 35 03 20 20 |
| ORDRE DES AVOCATS | 02 32 38 61 80 | SUICIDE ECOUTE (Paris) | 01 45 39 40 00 |
| PREFECTURE (Evreux) | 02 32 78 27 27 | ALZHEIMER | 08 11 112 112 |
| PRUD'HOMMES (Evreux) | 02 32 29 56 26 | SOS MEDECIN | 02 32 33 32 32 |
| TRESORERIE (SAINT ANDRÉ DE L'EURE) | 02 32 37 30 75 | ALLO ENFANCE MALTRAITEE (Caen) | 08 00 05 4141 |
| TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (Evreux) | 02 32 29 55 00 | AFIF (Association Française d'Informations Funéraires) (Paris) | 01 45 44 90 03 |
| URSSAF (Evreux) | 08 20 39 52 70 | RESTOS DU COEUR (Evreux) | 02 32 28 99 20 |
| | | CANICULE INFO SERVICE | 08 21 22 23 00 |
| SOCIAL | | DIVERS | |
| ALLOCATIONS FAMILIALES (Evreux) | 02 32 38 98 00 | EDF DEPANNAGE | 08 10 33 30 27 |
| ASSEDIC | 39 49 | CHEQUIERS VOLES | 08 92 68 32 08 |
| ASSISTANTE SOCIALE | 02 32 37 31 14 | PERTE DE CARTE BLEUE | 08 92 70 57 05 |
| CPAM (Evreux) | 08 20 90 41 73 | METEO : prévisions départementales (27) | 08 92 68 02 27 |
| DDASS (Evreux) | 02 32 78 29 29 | HORLOGE PARLANTE | 36 99 |
| INFO ESCROQUERIES | 08 11 02 02 17 | Site Internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr | |

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO
S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



ELECTRICITE GENERALE
 CHAUFFAGE ELECTRIQUE
 ECLAIRAGE PUBLIC



55, rue du Chanoine Boulogne
 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél. 02 32 37 32 29 - fax 02 32 37 23 18

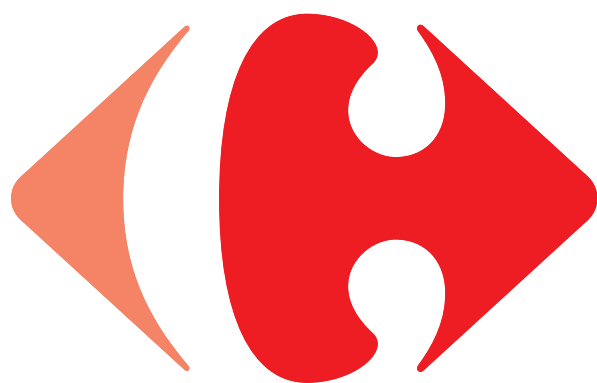
ARTISAN PEINTRE
 INTERIEUR/EXTERIEUR

RAVALEMENT
 DEMOUSSAGE TOITURE



ELUAU ROMUALD
 27220 MOUETTES

02.32.37.89.04
 06.21.18.93.33
 romualdeluau_1@hotmail.com
 N° Siret: 491.615.092.00013



Carrefour
market

Lieu-dit La Justice
Route d'Evreux

27220 ST ANDRÉ DE L'EURE

Tél. 02 32 30 35 31

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 8h30 à 12h30



La carte **SPI** c'est une carte multiservices qui permet l'accès à plusieurs services publics de l'agglomération, comme les piscines, déchetteries, bibliothèques, médiathèques de l'agglomération. L'idée est de supprimer toutes les cartes existantes et de les remplacer par une seule. C'est également une carte de transport scolaire pour le territoire d'EPN.

Obtenir ma carte **SPI** - Utilisez portail citoyen spi.epn-agglo.fr

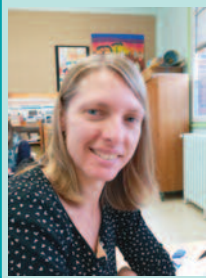
Utiliser ma carte **SPI** et le portail citoyen, c'est simple !

- Je crée mon compte. Je peux ajouter tous les membres de mon foyer
- Je demande ma carte **SPI**.
- J'active ma carte **SPI**.



Rendez vous sur le site de l'EPN

ÉCOLE DE DEMAIN : UNE NOUVELLE ENSEIGNANTE SE PRÉSENTE



Je m'appelle Laëtitia MARAIS, je suis la nouvelle enseignante de la classe de CM1.

Je me suis installée dans la région en septembre 2017.

J'ai 2 enfants et j'enseigne depuis 10 ans.

Je suis ravie d'être parmi vous !

Envie de bouger ?

SEANCES DE GYM, STEP, STRECHING, FIT-BALL, CARDIO, PILATES, EQUILIBRE, ABDO, RELAXATION ETC...

A LA SALLE DES FETES DU L'HABIT

AUX HORAIRES SUIVANTS :
 Lundi : de 19h15 à 20h15 • Mardi : de 9h à 10h
 Mercredi : de 19h15 à 20h15 •
 Jeudi : de 9h à 10h : Cours de pilates pouvant s'adresser à des femmes enceintes

2 cours d'essais GRATUITS

INSCRIPTIONS POSSIBLES EN COURS D'ANNÉE
TARIF DEGRESSIF

Renseignements :
<http://www.sport-sante.fr>
 Isabelle VARLET 06.07.45.83.87
 Jacqueline DAUCHY 06.77.19.84.51
 Annick BADOUCHE 06.13.28.61.41

DÉPARTEMENT DE **L'EURE**

Une difficulté d'ordre social ?

Téléphonez au numéro "1^{er} contact"

au **02 32 31 97 17**
(Prix d'un appel local)

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :

- une déformation de la bouche
- une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe
- des troubles de la parole

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU ☎ 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2018

1) FINANCE : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le compte administratif de la Commune fait ressortir un excédent de fonctionnement de 467 327.02 € et un déficit d'investissement de 114 866.66 € soit un excédent net pour les deux sections de 352 460.36 €.

Les membres du conseil municipal présents, approuvent à l'unanimité le compte administratif 2017.

2) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions faites par les associations.

| Comptes 6574 | |
|-----------------------------|------|
| Amis de l'École de Mouettes | 500 |
| ARMA | 500 |
| Sté de chasse | 500 |
| Anciens combattants | 500 |
| Amis de l'Église | 500 |
| Collège d'Ézy | 300 |
| CFAIE | 300 |
| CFA BTB | 200 |
| Prévention routière | 30 |
| ADMR IVRY | 200 |
| Restau du coeur | 300 |
| Les yeux ouverts | 200 |
| Coopérative école | 200 |
| Subvention projet étudiant | 300 |
| ADS | 150 |
| JAC 27 | 200 |
| Compte 657362 | |
| CCAS | 2500 |

Après lecture, les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent le montant des subventions 2018 aux associations.

3) TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Il n'est pas envisagé d'augmentation des taxes pour 2018

| | Taux 2018 | Taux 2017 | Bases | Produit |
|--------------------------|-----------|-----------|---------|---------|
| Taxe d'habitation | 8.30 | 8.30 | 838 600 | 69 604 |
| Taxe foncière (bâti) | 18.76 | 18.76 | 467 600 | 87 722 |
| Taxe foncière (non bâti) | 40.83 | 40.83 | 25 200 | 10 289 |

Après lecture, les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent à l'unanimité les taux d'imposition pour l'année 2018.

4) BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif s'équilibre :

*en fonctionnement : Dépenses : 821 061.36 €
Recettes : 821 061.36 €*

*en investissement : Dépenses : 171 815.85 €
Recettes : 171 815.85 €*

Après lecture, les membres du conseil municipal présents adoptent à l'unanimité le budget primitif 2018.

5) FISCALITE EPN : LISSAGE DES TAUX

Principe d'application d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB) et la taxe foncière sur la propriété non bâtie (TFPNB) lors du rattachement de communes à un EPCI. Permet l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux votés en 2018 par EPN peuvent être appliqués dès 2018, de manière progressive, par fractions égales, sur une période maximale de 12 années, sur le territoire des communes rattachées. Bien entendu, chaque commune reste entièrement libre de la fixation de ses propres taux communaux qui revient de droit.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir : Décider du principe de l'application, d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive sur une durée de 12 ans, des taux intercommunaux.

A l'issue de cette période d'intégration, c'est-à-dire en 2030, les taux intercommunaux pratiqués sur le territoire de la commune seront identiques aux taux votés par EPN.

CHARGER le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

6) SIEGE : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'éclairage public, sous la forme d'une contribution financière, Cette participation s'élève à : 3333.33 € en section d'investissement. Pour le changement des lampes.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- la mairie ne prêtera plus aux particuliers les tables et bancs PVC du fait de leur état au retour en mairie, toutefois, les tables et bancs en bois seront à leur disposition.

- M. le maire du l'Habit demande d'installer des barrières et changer les panneaux dans les chemins communaux n° 30 et n°24.

- Suite aux nombreux problèmes le représentant du numérique a demandé un rendez vous avec le président d'Eure et loir numérique.

VivaL

Supérette près de chez vous et tellement pratique

Route de St André - 27750 LA COUTURE BOUSSEY

Tél : 02 32 36 83 63

- ✓ Livraison à domicile (gratuite)
- ✓ Parking
- ✓ Magasin climatisé
- ✓ Pain (cuisson sur place)
tous les jours sauf le lundi
- ✓ Presse
- ✓ Photocopies
- ✓ Fax
- ✓ Gaz



OUVERT 7/7 TOUTE L'ANNÉE

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H A 13H ET 15H A 20H
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 8H30 A 13H**

Sébastien LANGLOIS

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIE - DÉPANNAGE

27220 MOUSSEUX-NEUVILLE
02 32 37 22 32

ENT. PARCS ET JARDINS
TERRASSEMENT



Mr MALASSIS MARC

8 rue des harneaux
27220 MOUETTES
02.32.37.48.33



MCDC 27 - Mickaël LE LEPVRIER

Tél : 06 50 11 24 48

Carreleur - petite maçonnerie - revêtements sols & murs
plaquiste - isolation - peinture

carreleur.mickaël27@live.fr
14, rue du Milieu 27220 - MOUETTES

Michel ALBERT

VIDANGES FOSSES SEPTIQUES
BACS DÉGRAISSEURS
CUVES À FUEL

27220 Saint-Laurent des Bois
Tél./Fax : 02 32 37 51 63 - Port. 06 12 55 51 12

1) FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE

M. GROBOIS, secrétaire de l'Association les « Amis de l'Eglise » expose :

- l'état sanitaire de l'église ;
- les différentes sources de financement ;

Et pose la question suivante à l'assemblée : La commune est-elle prête à s'engager dans la restauration de l'église ?

Dans l'affirmative, le plan d'action suivant pourrait être engagé :

Recherche d'un allègement du coût de la première tranche, en la limitant aux travaux de première urgence.

Mission de consultation des entreprises à Mme CARON ; délibération du conseil municipal ; demande de subvention par la commune

2) ACHAT D'UN BARNUM

Pour faciliter l'organisation des festivités du 14 juillet, M. le Maire indique qu'il faudrait investir dans un barnum, de ce fait, il y a lieu d'effectuer une décision modificative sur le budget 2018. **2 484.00 € sont à inclure dans les dépenses d'investissement.**

3) TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil les tarifs du repas de la restauration scolaire à ce jour en vigueur :

Enfants : 3.30 € - Enseignant : 4.00 € - Repas exceptionnel : 6.20€

Considérant que les communes de Mouettes et Mousseaux-Neuville forment un regroupement pédagogique depuis le 1er septembre 2012, qu'ainsi le tarif concernant la restauration scolaire de ces enfants est harmonisé afin d'éviter de pénaliser les parents d'élèves quant à leur enfant qui serait scolarisé sur l'autre commune, la dernière révision des tarifs est intervenue le 27 mai 2016 et qu'il conviendrait donc de réviser ces tarifs pour le 1er septembre 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix du repas applicable au 1er septembre 2018, comme suit :

Enfants : 3.35 € - Enseignants : 4.05 € - Repas exceptionnel : 6.25 € De ne pas instituer de tarif préférentiel au énième enfant.

4) ORGANISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 2018/2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'EPN n'a pas la compétence enfance jeunesse pour l'organisation du périscolaire sur la commune ; Vu l'adhésion de la commune de Mouettes à l'EPN en janvier 2018,

Considérant que le service est assuré dans la continuité par l'agglomération de Dreux jusqu'au 6 juillet 2018 ;

Considérant qu'à partir de septembre 2018 la compétence sera communale (accueil le matin avant l'école et l'après-midi après l'école).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches pour l'organisation du service sur le territoire de la commune, habilitation TAM, règlement intérieur, et à signer la convention avec la CAF,

5) TARIFICATION PERISCOLAIRE

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir : fixer tels que ci-après, les tarifs 2018 des activités périscolaires QF plancher 300 - QF plafond 4000 - Taux % 0.021% - Part fixe 0.96€ Tarif familles 2018 = 0.021% x QF + 0.96€ Avec QF compris entre 300€ et 4000€ inclus. Base de calcul : horaire. La première heure est due, puis au ¼ d'heure au-delà.

Dépassements horaires : Les familles venant chercher leurs enfants après l'heure de fermeture de l'accueil se verront appliquer sur leur facture un dépassement horaire de 7.65€ par tranche de 15 minutes. Chaque tranche de 15 minutes est due.

A défaut de présentation des justificatifs permettant le calcul des participations familiales, le tarif maximum sera appliqué selon la composition du foyer.

Après délibération, Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent à l'unanimité la tarification.

6) CREATION DE REGIE « ACCUEIL PERISCOLAIRE »

Le Maire expose, suite à l'adhésion de la commune de Mouettes à la communauté d'agglomération « Evreux Portes de Normandie » au 1er janvier 2018 considérant que la communauté d'agglomération « Evreux Portes de Normandie » n'a pas la compétence Enfance Jeunesse et vu que la commune reprend la compétence accueil périscolaire à partir de septembre 2018 la création d'une regie est nécessaire.

7) SIEGE : REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil municipal, après avoir délibéré : ADOPTE la proposition qui lui est faite concernant 'l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés les chantiers éligibles à ladite redevance.



Notre centenaire

Dimanche 21 janvier 2018

les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes de l'Habit en compagnie de nos conseillers départementaux Mme AUGER et Mr MASSON.



GAËTAN
Espaces Verts

48 BIS Rue du parc
27220 MOUETTES

06.50.13.78.30
gev27@orange.fr

RCS EVREUX N°838520104

Au fil des saisons...

Je vous propose mes nombreux services

- *Création et Aménagement de votre jardin*
- *Diagnostic, Elagage, Taille et mise en forme de vos arbres*
- *Tontes, Entretien massif, Tailles de haies et fruitiers...*
- *Fertilisation du sol, Application de produits phytosanitaires*





CIRQUE FANTASIA

Le **Vendredi 18 Mai 2018** eut lieu la représentation et de l'école de Demain.

Pendant une semaine, les élèves se sont entraînés au jonglage à travers différentes disciplines : assise, à l'équilibre sur une boule, sur un fil, au trapèze. Les enfants se sont fortement impliqués et même les adultes. Les spectateurs ont été transportés dans un univers magique. Ce projet a pu voir le jour grâce aux efforts conjoints des enseignantes, des familles, des membres de l'association et de la municipalité.

Ce fut un très bel exemple du vivre ensemble.





ation de la troupe du cirque Fantasia

és :
siettes chinoises, diablo, balles.

e.
e dépassés.

vers artistique empreint de magie et de féerie.
ajugués des membres du cirque, des élèves, des
sociation des Amis de l'Ecole de Mouettes et de



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2018

1) TRAVAUX RUE DE LA BONNE MARE : ASSAINISSEMENT EN TRAVERSE

M. le Maire expose les problèmes de sécurité sur la RD 555 rue de la Bonne Mare, il apparaît nécessaire de réaliser un aménagement d'assainissement en traverse et de sécuriser les entrées des riverains. Il informe avoir reçu un devis estimatif pour les travaux d'assainissement en traverse, rue de la Bonne Mare avec maîtrise d'œuvre inclus, par le département de l'Eure – Ingénierie 27. pour un montant total de 125 425.00 € HT, 150 510.00 TTC

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré autorise Le Maire à signer la convention avec le département de l'Eure – Ingénierie 27 – concernant l'appel d'offre à maîtrise d'œuvre, les devis d'exécution de travaux et toutes les pièces se rapportant au dossier après consultation avec la commission d'appel d'offre et à solliciter les subventions éligibles notamment une demande de subvention au titre de l'assainissement en traverse au Conseil Départemental, une demande de subvention au titre des amendes de Police et une demande de subvention à l'EPN

2) POINT SUR L'ORGANISATION DU 14 JUILLET

Le barnum de la commune sera monté le vendredi 13 à 9 h. Le comité des fêtes de Croth nous prête deux barnums et de 2 friteuses et le comité des fêtes de Douain une moquette à installer dans le grand barnum.

3) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Les habitants se plaignent de la vitesse excessive des cars dans la rue des Clos.
- Il a été demandé au conseil de statuer sur le projet de restauration de l'église. M. le Maire indique que ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.
- Nous avons été informés d'un dépôt d'ordure chemin de la Marrette.
- Il a été constaté que les panneaux « stop » rue des plantes ne sont pas respectés par les automobilistes. Le conseil demande le passage régulier de la gendarmerie.

Ramonage
Entretien Dépannage

plomberie chauffage

Adoucisseur d'Eau

Franck Fenot #06.18.30.50.59
27220 La Houssaye De Mouettes 02.32.67.28.73

Nat Paysage

AMÉNAGEMENT, CRÉATION,
ENTRETIEN D'ESPACES VERTS,
ÉLAGAGE, ABATTAGE,
CLOTURES,
ALLÉES, TERRASSES,
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE,
PAVAGES, DALLAGES,
TERRASSEMENT,
ASSAINISSEMENT

29 RUE DU PARC
27220 MOUETTES
TEL : 06 20 10 20 25
ou 07 81 45 02 37
@ natpaysage@hotmail.fr

Du TERRASSEMENT au JARDIN PAYSAGER

Assainissement
Vidanges fosses

Sarl. GUYOT

Mouettes : 02 32 60 31 10
06 12 29 00 66 j.guyot53@laposte.net

MISE EN CONFORMITÉ TOUS TYPES D'ASSAINISSEMENTS

Installateur agréé
COMPACT'O® eparco

A6
Terrassement
Assainissement
Vidanges fosses
Raccordement Eau - EDF
Tout à l'égout
Entretien parcs et jardins, créations, clôtures...

LE FRELON ASIATIQUE : UNE ESPECE NUISIBLE

L'abeille est précieuse pour l'homme et la nature. Mais l'existence même de ces insectes, déjà ébranlée par les pesticides, est également menacée par un prédateur tout aussi meurtrier : le frelon asiatique. Celui-ci est bel et bien installé dans notre département et malgré une destruction massive et grandissante des nids, il ne cesse de proliférer et ses dégâts commencent à se ressentir dans le domaine de l'apiculture. Il est urgent de ralentir la progression du frelon asiatique à défaut de la stopper ; Il faut savoir en effet que pour un nid de frelon européen ce sont une quinzaine de reines qui naissent avant l'hiver mais dans le cas d'un nid de frelons asiatiques, ce sont 150 reines qui voient le jour avant l'hiver ! Elles se mettent à l'abri afin de faire de nouveaux nids au printemps. Sachez également qu'un seul nid de frelons asiatiques peut vider une ruche de tous ses habitants en seulement 2 jours !!! Les spécialistes s'accordent à dire que la disparition de l'abeille serait une catastrophe pour la biodiversité.

Comment le reconnaître ?

L'abeille
11-13 mm
Corps trapu, velu
Des bandes noires sur l'abdomen



La guêpe
11-18 mm
Couleur jaune vive avec lignes noires très marquées



Le frelon commun
20-40 mm
Tête couleur orangée
Corps jaune rayé noir



Le frelon asiatique
17-32 mm
Corps d'une dominante noire
Pattes de couleur jaune à l'extrémité




Où vit-il ?

Le frelon asiatique se niche très haut dans les arbres. En général, on ne repère les nids qu'à l'automne, lorsque les feuilles commencent à tomber. Vers la mi-novembre, il n'est plus utile de détruire le nid car il n'est tout simplement plus habité : les reines sont les seules survivantes mais elles ont déjà fait environ 150 nouvelles reines et se sont mises à l'abri dans les écorces ou ailleurs pour passer l'hiver.



Vous pouvez participer à la destruction du frelon asiatique en fabriquant des pièges dès fin avril (recette ci-dessus, simple mais efficace).

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au numéro ci-contre.

DESTRUCTION NIDS de GUÊPES et FRELONS
Récupération d'essaim d'abeilles
RUFFIN - GARCIA
06 50 04 95 10 06 25 20 92 85



Cette année 2018, l'association les amis de l'école de mouettes a été présente et active sur plusieurs manifestations permettant de répondre positivement aux différentes sollicitations des écoles.

Nous avons organisé notre foire à tout qui s'est déroulé comme chaque année le jeudi de l'Ascension.

De plus, nous avons participé au projet scolaire du cirque sur la commune de Mouettes pour permettre aux enfants de découvrir une expérience inédite. Nous avons pu lors de cet

événement, mettre en place une buvette/restauration qui a réuni les enfants et familles après le spectacle.

Voilà deux ans, en étroite collaboration avec la mairie et le conseil municipal, que nous organisons le 14 juillet. Nous avons pu partager un moment convivial et festif avec les habitants du village.

Cette année, les enfants de la commune se sont retrouvés afin de fêter Halloween. Les enfants ont fait du porte à porte pour récolter des bonbons. Nous avons ensuite rejoint les enfants de la commune de Mousseaux-Neuville.

Nous en profitons pour remercier l'association "les p'tits mouss'ô" de nous avoir accueilli au chaud dans leur salle des fêtes afin de partager un verre de l'amitié.

Nous vous rappelons que tous ces événements ont pour but de récolter des fonds pour permettre aux enfants des deux écoles de bénéficier de spectacles et animations.

Grâce à ces investissements, nous avons pu en fin d'année dernière et cette année offrir un spectacle à chacune des deux écoles, payer le transport de la sortie à la chocolaterie et financer une partie du projet cirque du mois de mai dernier.

Nous continuerons cette année à travailler en relation avec les écoles en proposant de participer aux sorties et projets scolaires.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que bénévole

Renseignements : Mme Mahe Louise 06.99.16.88.30

et de nous suivre sur notre page facebook en laissant un petit message, des suggestions, des idées.....



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2018

1) EPN : SYNDICAT PERISCOLAIRE

Monsieur le Maire explique les travaux de création de syndicat périscolaire au sein de l'EPN. Monsieur le Maire rappelle que la compétence est communale pour l'année scolaire 2018/2019.

2) RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE MOUETTES

Suite à l'établissement du diagnostic concernant la restauration de l'Église Saint Jacques de Mouettes, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la suite à donner pour la 1ère tranche des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret.

Avec 7 voix pour et 3 voix contre le conseil municipal émet un avis favorable à l'étude des travaux de la 1ère tranche, sous réserve de l'obtention d'un montant suffisant des subventions.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Avant d'être entreprise, toute construction doit faire l'objet d'une demande de permis de construire.

De même, avant d'entreprendre tous travaux modifiant l'aspect extérieur de votre propriété, une déclaration préalable doit être faite en mairie (velux, fenêtres, clôtures, portail, piscine, véranda, abris de jardin, garage, panneaux solaires, enduit de façade, etc).

Couverture - Zinguerie - Démoussage

Sébastien LEFEBVRE ARTISAN

02 32 36 21 65 – 06.18.29.06.94

Mail : sebastien.lefebvre38@wanadoo.fr

1 Ter Rue des Lilas - 27220 MOUETTES



Suite à des problèmes d'assainissement des riverains dus à la hauteur de la mare route de la Houssaye un curage et un remblai sur le pourtour de cette mare à été réalisé.



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Jean CHEVALLIER
Secrétaire: Jackie ROSE

2018, l'Année centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



- 16 février : Participation à la préparation du Congrès inter cantonal du Mesnil sur l'Estée .
- 26 février : assemblée générale à la mairie.
- 25 mars : Participation au Congrès inter cantonal St André/Nonancourt au Mesnil sur l'Estée suivit d'une **Cérémonie de recueillement et d'un banquet.**
- 8 mai : Commémoration et Hommage aux combattants de Mouettes morts pour la France.
- 14 juillet : Participation à la Fête Nationale de Mouettes.
- 21 septembre : Participation à la réunion des membres du bureau cantonal.
- 20 octobre : Repas annuel dans la salle du restaurant scolaire de Mouettes.
- 11 novembre : Cérémonie du centenaire 14/18 ,avec Hommage aux combattants de Mouettes, morts pour la France.
- 17 novembre : Participation à la cérémonie de recueillement au cimetière Allemand de Champigny.

Que les nombreux participants aux différentes commémorations et au repas annuel soient remerciés pour leur fidélité.

Merci au conseil municipal pour l'attribution de la subvention et de son appui.
Merci à Micheline Bonnet, Martine Chevallier, Jacques et Paulette Fouineau pour les Photos , sans oublier Georges Bonnet pour sa collaboration en tant que porte drapeau des anciens pompiers de Paris.

Les principaux temps forts en images

• CEREMONIE DU 8 MAI

La commémoration s'est déroulée en présence de M. le maire, Jean Claude Allano, du conseil municipal, des anciens combattants et de la population.

Quelques enfants de l'école de demain se sont joints aux officiels.

La cérémonie terminée, tout le monde s'est dirigé vers la salle du restaurant scolaire pour le traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.



• BANQUET ANNUEL DU 20 OCTOBRE



C'est dans une
ambiance festive que
se sont retrouvés
comme chaque année,
les adhérents et amis
des Anciens
Combattants de
Mouettes.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

1914-1918, quatre années de combats et de drames qui ont fortement impacté la vie de toutes les familles françaises.

Mouettes n'y a pas échappé, puisque 16 de ses enfants sont tombés au champ d'honneur dans l'enfer des tranchées et des assauts. Leurs noms figurent pour la postérité sur le Monument aux Morts.

BENARD ARTHUR
BOUSSELAIRE MAURICE
DESHAYES CAMILLE
DUPAS ARMAND
GODE JULES
GONORD JULES
GROMENIL ALFRED
GROMENIL DELPHIS

JAN LOUIS
LANDAIS ABEL
LANGLOIS PAUL
LARGEOIS ARSENE
LEDORZE CHARLES
PELTIER RAOUL
SALMON ERNEST
SEUGET PAUL

Mobilisation des troupes, aout 1914



Le 114e RI à Paris, 14 Juillet 1917



Déjà cent ans passés depuis cette grande guerre dont on pensait alors qu'elle serait la dernière et pourtant de nouvelles lui ont succédé.

Des enfants de l'école de demain accompagnent sous la pluie le cortège pour cette commémoration empreinte d'émotion.

Saluons Le jeune Kelyam qui c'est porté volontaire pour tenir l'ancien drapeau de la commune.

Après le discours de monsieur le maire, Jean Claude Allano, saluons cette fois, Laura et Gaëlle qui ont su lire avec dignité le message de L'UFAC.

Écoutées par ceux qui gardent en mémoire ces millions de soldats fauchés en pleine gloire.

Leur jeunesse au combat a été sacrifiée. Certains sont revenus mais n'oublieront jamais toutes les atrocités qu'ils ont du endurer.

Nos enfants d'aujourd'hui pourront-ils arriver à graver dans le marbre : **arrêtons de tuer ?** Rêvons que nos dirigeants se mettent à chercher comment propager le gène de la paix à une société qui n'a plus de pitié.

Enfin La cérémonie se clôtura par l'Hymne National et la Madelon, suivi du traditionnel vin d'honneur offert par la municipalité.

Jackie ROSE

Retenez dès aujourd'hui ces quelques dates pour 2019....

8 Mai & 11 Novembre : Cérémonies habituelles de commémoration et Hommage aux combattants de Mouettes morts pour la France.

14 Juillet : Fête Nationale

19 octobre : Repas annuel offert aux adhérents mais ouvert à tous, (épouses, familles et amis.) cela permet de réunir différentes générations et d'entretenir de chaleureux contacts...

Nous vous attendons nombreux à toutes ces manifestations.

Meilleurs Vœux à tous, pour 2019.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2018

1) CREATION D'UN SYNDICAT ENFANCE-JEUNESSE

Auparavant la compétence extra scolaire et périscolaire était assurée par l'agglo de Dreux et depuis la sortie de celle-ci au 1er Janvier 2018, l'EPN d'Evreux n'ayant pas cette compétence 15 communes environnantes ont décidé de s'unir afin d'assurer la gestion de cette compétence en créant un syndicat. Monsieur le Maire rappelle que la compétence est communale pour l'année scolaire 2018/2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

d'adhérer à ce Syndicat ;

de transférer la compétence Périscolaire de la commune à ce Syndicat ;

d'approuver les statuts de ce Syndicat, tels qu'annexés à la présente délibération ;

de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la commune au sein du Comité syndical du Syndicat :

Représentant titulaire : Jean-Pierre FEUILLEUSE

Représentant suppléant : Mireille HOMMAIS

2) TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il veut participer au projet national ACTES (Aides au Contrôle de légalité dématérialisé), dispositif de télétransmission mis en œuvre par le ministère de l'intérieur.

Les avantages attendus par la télétransmission se mesurent notamment en termes d'économies de papier et d'affranchissement postal, ainsi que des gains de temps dans l'acheminement des actes, l'archivage et les recherches documentaires. La sécurité des échanges est garantie en ce qui concerne l'identité des parties, l'intégrité des documents et leur horodatage. Enfin, l'accusé de réception de la préfecture est retourné en quelques minutes.

Il convient de choisir un opérateur de télétransmission homologué par le ministère. Le choix se porte sur le dispositif IXCHANGE avec comme opérateur de transmission JVS Mairistem

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise Monsieur le Maire à :
Signer la convention avec le représentant de l'Etat.

Acquérir un certificat de signature électronique

Signer les différents documents, avec l'opérateur de télétransmission retenu JVS Mairistem nécessaire à la télétransmission.

3) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Il a été créé une commission de contrôle des listes électorales :

Conseiller titulaire : Mireille HOMMAIS

Conseiller suppléant : Céline MORIN



ARMA

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE MOUETTES ET LEURS AMIS

Ceci est un appel au secours : nous avons remonté l'ARMA dans l'espoir de faire revivre cette association pour accueillir nos anciens deux fois par mois et proposer quelques sorties. Ces rencontres apportent de la gaieté, jeux et discussions nous sortent de la solitude et nous nous entraisons.

Malheureusement du fait de déménagements, états de santé des uns et des autres nous ne sommes plus que 18 participants ce qui est un problème notamment pour organiser des sorties.

L'ARMA accueille les personnes de 55 ans et plus et souhaite la pérennité de cette association.

MERCI DE CONTACTER les responsables au **07 50 49 17 71** ou en Mairie

La Présidente **DAISY O'GRADY**

Siège social : 62, rue du Parc - 27220 MOUETTES
Tél. 00 33 (0)2 32 26 90 60 - Mob. : 00 33 (0)6 18 11 07 41
E-mail: lesyeuxouverts2002@yahoo.fr
www.lesyeuxouverts.orgs



Avec plus de 250 membres et un noyau très actif à Mouettes (conseil d'administration de 20 personnes) nous avons vaillamment poursuivi la réalisation de nos engagements solidaires envers les populations défavorisées des trois pays où nous agissons : Madagascar, Inde et Côte d'Ivoire. Selon nos objectifs: « Nous Voyageons en nous impliquant'' en tant qu'êtres humains solidaires, nous nous ouvrons aux situations qui se présentent à notre connaissance.

Nous agissons selon nos capacités ou compétences pour réaliser des actions d'AIDE à la résolution de problèmes extrêmes vitaux ou de dignité humaine auxquels nous sommes confrontés au gré de nos cheminement internationaux.

Priorité aux jeunes et à l'éducation, aide à l'autonomie financière, Participation à des soins de santé ponctuels ou de survie en urgence. »

20m³ de matériel : vêtements, chaussures, matériel informatique, matériel médical, fauteuils roulants, déambulateurs, etc, machines à coudre, à tricoter, laine, tissus, livres, jouets sont partis de Mouettes en mai 2018. Transportés à Madagascar par conteneurs en juin, tout a été distribué en août aux bénéficiaires : familles, enfants, maison d'accueil et atelier, hôpitaux et dispensaire...

250 enfants ont bénéficié de nos aides pour sortir de la rue et la mendicité, être scolarisés, poursuivre des études supérieures ou faire un apprentissage professionnel... Et nous avons de nouveau une brassée de lauréats qui se lancent dans la vie active avec un bagage.

Des mamans ont été accompagnées vers l'autonomie par les activités lucratives que nous avons créées dans l'atelier d'Antsirabe (Madagascar).

Une quantité, non comptabilisée à ce jour, de malades a eu accès aux soins au dispensaire de Morafenobe (Madagascar) ou en hôpitaux (Madagascar, Inde)...

Nous cherchons toujours des parrains et marraines pour sortir davantage d'enfants de la triste fatalité de la misère et l'ignorance.

Enfin, n'oubliez pas que toute somme (don, parrainage) sera déductible des impôts (66%). Avec peu de moyens et beaucoup de bonne volonté, nous arrivons à faire... pas mal de choses.

Avec plus, nous ferons mieux encore!



Société de chasse de Mouettes

« La gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats est d'intérêt général. La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à cette gestion et contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines en assurant un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique. »

Telle est la définition de la chasse dans le code de l'environnement. Mais la réglementation vis à vis de la chasse ne s'arrête pas à ces quelques mots.

La chasse en France est régie par d'innombrables lois et règlements concernant, entre autres, les dates d'ouverture et de fermeture, les espèces chassables, les territoires de chasse, les modes de chasse ... et surtout la sécurité.

Et c'est sur ce dernier point que nous souhaitons informer les habitants de Mouettes cette année.

En effet, si nos campagnes, par le passé, étaient habitées par presque exclusivement

des ruraux issus de l'agriculture en grande majorité, ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui.

Pour preuve, un seul doigt suffit en 2019, pour dénombrier les agriculteurs de notre commune! La population a donc évolué vers ce que l'on nomme les « néo-ruraux », avec, il faut bien le dire, très peu de racines agricoles...

Nous pouvons bien comprendre que dans ce cadre, entendre des coups de feu résonner le dimanche matin peut faire peur à certaines personnes peu habituées à cela.

Il nous semblait donc de notre responsabilité d'expliquer aux habitants de notre commune les moyens que nous mettons en oeuvre pour assurer une sécurité optimale à la chasse sur le territoire communal.

1) De manière générale, pour chasser, il faut être titulaire d'un permis de chasser valide. Le permis de chasser s'obtient à l'issue d'un examen portant sur la connaissance de la faune sauvage, sur la réglementation et sur la sécurité lors du maniement de l'arme (critère éliminatoire).

2) Chasse aux abords des habitations : la réglementation est très claire et permet la pratique de la chasse à proximité des clôtures des habitations. Par contre, le tir en direction des habitations est formellement interdit. A Mouettes, notre société de chasse a durci cette réglementation et prévoit une distance de 100 m dans laquelle le tir est formellement interdit. La quête avec chien et fusil ouvert et/ou déchargé est autorisé.

3) Lorsqu'un chasseur rencontre un promeneur, un cycliste ou autre, il doit immédiatement décharger son arme et tenir ses chiens.

4) Le tir, à portée de fusil en direction des routes, est **totalemment interdit**.

Cas des chasses en battue au gros gibier :

A. Avant le départ à la chasse, les consignes de sécurité sont une nouvelle fois exprimées à l'ensemble des chasseurs lors du rapport. Le chasseur n'ayant pas écouté les consignes n'est pas autorisé à participer à la battue du jour.

B. A Mouettes, seul le fusil de chasse est autorisé, la carabine de chasse est interdite.

C. Le port de gilet fluo orange est obligatoire, ainsi que la trompe de chasse.

D. Le tir est parfaitement réglementé, notamment concernant les angles de tir (voir schéma ci-contre)

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettront de mieux appréhender la pratique de la chasse sur le territoire communal. Nous restons bien entendu à la disposition des habitants pour répondre à l'ensemble des interrogations qu'ils se posent.

Le Président **Régis Tahurel**



FESTIVITÉS DE NOËL

Le Samedi 8 et Dimanche 9 décembre 2018, l'association les Amis de l'Ecole de Mouettes a organisé les festivités de Noël.

Le samedi 8 décembre les festivités ont débuté avec un marché de Noël dans lequel nous avons environ 25 exposants. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans une ambiance familiale rythmée par l'odeur de soupes, de vin chaud et de musiques de Noël. L'après-midi a été égayée par la venue du père Noël avec la prise de photos et distribution de bonbons.

Le Dimanche 9 décembre les festivités se sont poursuivies pour les enfants des écoles de Mouettes et Mousseaux Neuville. Le matin, les enfants se sont vus offrir par la mairie de

Mouettes un superbe spectacle de magie "les Folies Kampières" plus drôle que jamais. Les rires et les cris des enfants ce sont mêlés à ce spectacle hilarant et plein de fantaisie. A suivi, un brunch qui a été offert par l'association aux enfants des écoles afin de continuer cette journée pleine de bonne humeur tous ensemble.

La journée s'est prolongée avec le tirage des tombolas pour lesquelles nous félicitons encore tous les gagnants.

Le Père Noël nous a rejoint avec dans sa hotte des chocolats offerts par la mairie de Mouettes et des pochettes cadeaux pour tous les enfants des écoles offertes par l'association. Pour faire patienter les enfants, l'institut magnifisen's et Nathalie ont offert une séance de maquillage





aux enfants.
Nous remercions encore la participation de tous nos partenaires, les mairies, les enfants, les parents et les membres de l'association qui ont fait de cette journée un moment de convivialité, d'amour et de partage pour fêter Noël.

Lundi 10 décembre la magie de Noël s'est poursuivi avec la représentation du spectacle "Pinocchio" par la compagnie "debout les rêves". Les enfants de Mouettes ont rejoint leurs camarades à l'école de Mousseaux-Neuville pour partager ce moment. Grâce à nos différentes actions dans l'année, nous avons pu contribuer à hauteur de 590 euros pour la réalisation de cet événement.



LES MOINS CHERS DE LA RÉGION !



@EleclercAnet

<http://www.e-leclerc.com/anet/>
zac le débucher / Tél: 02.37.38.09.48



Horaires Hypermarché

Du Lundi au samedi de 8h30 à 20h.
Le vendredi de 8h30 à 20h30. Le dimanche de 8h30 à 12h30.

NOUVEAU
VOTRE MAGASIN DE SPORT
DEVIENT  **sport**
E.Leclerc

TOUTE L'ANNÉE

-5%
DE REMISE
IMMÉDIATE

AVEC LA CARTE



E.Leclerc

Qualité INNOVATION
Prix BAS PRIX BAS
FIDÉLITÉ À L'ÉCOUTE
RESPONSABLE

E.Leclerc 
DRIVE
ANET



11 route de Houdan
28260 OULINS

leclercdrive.fr

 **JARDI**
E.Leclerc

 **animalerie**
E.Leclerc

A côté de votre centre E.Leclerc
Ouvert du Lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h
Le dimanche de 9h à 12h30 et de 15h à 18h

**Le plaisir de jardiner
sans trop dépenser !**

**Chouchoutez
vos animaux grâce
à l'animalerie E.Leclerc !**

